

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE GEORGES POLITZER

888888888888

VENDREDI 10 MARS 2017

88888

Présents :

Enseignants : Mme Kériveren – CP A, Mme Samé – CP B, Mme Boussange- CP C, Mme Sorgnard(rempl. Mme Lions) - CP D ,Mme Bellencontre (rempl. Mme Tastard)- CE1 A, Mme Blanc- CE1 B, Mme Mourot- CE1 C, M. Moussa Cabari – CE1 D, Mme Bourgault- CE2 A, Mme Devoucoux-CE2 B , M. Maunoury- CE2 C ,Mme Garrigues – CE2/CM1 , , Mme Lerch-Cheval – CM1 A, Mme Rodrigues- CM1 B, Mme Turbaut - CM1 C , M Venner- CM2 B, Mme Herry- CM2 C, Mme Fugier- UPE2A , M. Riboule- Directeur,

Psychologue scolaire RASED : Mme Tizon

Parents : Titulaire(s) *FCPE* : Mme Huet - Mme Slimovici – Mme Edel- Mme Jarry – M. Ayffre

Suppléant(s) *FCPE* : M. Lavot

Titulaire(s) « *Liste Schor* » : - Mme Sarant – Mme Renoux – Mme Agro

Titulaire(s) *APE Politzer* : Mme Said - Mme Hammoumen –

Régisseur de l'école : Mme Lupart.

Absents :

Enseignants : Mme Salmon – CE1 D (excusée) - Mme Guilbert- CM1 A (excusée)
Mme Toffoli (rempl. Mme Ingrand)- CM2 A (excusée)

Enseignant RASED : Mme Mariani (excusée)

Enseignants ELCO/EILE : Mme Adouni – Mme Afonso Monteiro (excusée) – M. Baykan

Municipalité : Mme Michineau (Conseillère municipale)

Parents : Titulaire(s) *FCPE* : Mme Ben-Taieb- Mme Petitier - Mme Bibard
Suppléant(s) *FCPE* : Mme Appin – Mme Genestin-Hatif –M. Genestin – M. Edel –
Mme Moncada - Mme Cochard – Mme Lavot

Titulaire(s) « *Liste Schor* » : Mme Schor (excusée) - Mme Broustail

Suppléant(s) « *Liste Schor* » : M. Salmon(excusé) – Mme Duviquet – Mme Sorel – Mme Belaidi - M. Belaidi

Titulaire(s) *APE Politzer* : Mme Berrami (excusée) - Mme Haddid

Suppléant(s) *APE Politzer* : Mme Attou – M. Echchad – Mme Trabelsi – Mme Arab

Le conseil d'école a débuté à 18 h 10

1) **Désignation d'un secrétaire de séance :**

Mme Samé s'est proposée pour assurer le secrétariat du conseil d'école et elle en est remerciée.

2) **Situation des effectifs et prévisions pour la rentrée 2017**

Voici la situation à ce jour :

SITUATION 2016 - 2017 (au 10 mars 2017)				PREVISIONS 2017-2018	
Nombre de classes		Effectifs		Effectifs	
CM2	3	CM2	86		
CM1	3,5	CM1	90	CM2	90
CE2	3,5	CE2	96	CM1	96
CE1	4	CE1	101	CE2	101
CP	4	CP	89	CE1	89
	18		462	CP *	99
					475

* **Elèves provenant des écoles maternelles suivantes :**

ECOLES	Nbre d'élèves
J. VACHER	24
G. POLITZER	75
	99

Il faut prendre en compte les effectifs des élèves UPE2A qui arriveront l'année prochaine et qui ne sont pas pris en compte dans ces effectifs 2017/2018. Nous devrions en garder 0 sur l'effectif actuel donc potentiellement, une dizaine d'élèves sont susceptibles de nous être envoyés. L'effectif aborderait donc les 485 élèves.

TYPE DE CLASSES	10 MARS 2017		SEPTEMBRE 2017 (Prévisions)	
	Nombre	Effectifs	Nombre	Effectifs
Classes banales élémentaires	18	462	18	475
MOYENNE THEORIQUE :	25,67		26,39	

Pas de mesure particulière en ce qui concerne la carte scolaire pour l'élémentaire Politzer, pour la rentrée 2017.

Une enquête de rentrée sera effectuée auprès des familles de GS au CM1 pour affiner cette perspective, vers le mois de mai.

Projection sur la rentrée 2018 (nouvelle école).

Questions « Liste SCHOR » :

- A-t-on une idée du redécoupage de la carte scolaire lorsque la nouvelle école ouvrira ?
- L'ouverture de la nouvelle école pourrait-elle avoir comme conséquence une ou des fermeture(s) de classe(s) sur le groupe scolaire Politzer ?

Suite à une réunion du 2/12/2016 en mairie avec les directeurs des écoles concernés par le redécoupage de la nouvelle carte scolaire, voici les éléments portés à notre connaissance :

- Capacité d'accueil de la nouvelle école = 24 classes (9 mater +15 élem.) + 2 classes supplémentaires + 1 centre de loisirs. La capacité totale sera atteinte à partir de 2020/2021
- **Objectifs :**
 - Resectoriser les écoles du bassin ouest de la ville pour constituer la structure de la nouvelle école.
 - accueillir les effectifs induits par les opérations immobilières
 - réduire la charge des écoles avoisinantes
 - déterminer le périmètre de la nouvelle école :
 - ✓ distance de moins de 500 m autour de l'école
 - ✓ contraintes physiques à respecter (cimetière, voie de chemin de fer...)
 - ✓ mixité sociale à assurer sur le nouveau groupe
 - ✓ évolution prévisible des effectifs dans le périmètre proche de l'école
- **Impacts sur les écoles :**
 - Politzer : Maternelle = - 0.5 classe Elémentaire = -1.5 classes
 - Réduction de 29 à 31 élèves en élémentaire selon les calculs
- **Rues issues du secteur de Politzer qui seront affectées au périmètre de la nouvelle école :**
 - rue Eugène Brun
 - rue J. Jaures (du 15 au 65 et du 10 au 64)
 - impasse Estelle

3) Organisation de l'aide aux élèves en difficultés sur l'école élémentaire (Rased)

Les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires sont membres du pôle ressource de la circonscription. Leur périmètre d'intervention est déterminé de telle façon qu'il évite une dispersion préjudiciable à l'efficacité de leur action. Il est localisé sur un groupement d'écoles, selon une sectorisation infra-circonscription définie par l'IEN, ou englobe tout le territoire de la circonscription.

Le projet d'aide spécialisé pour un élève donne lieu à un document écrit qui permet de faire apparaître et partager la cohérence entre cette aide spécialisée et l'aide apportée par le maître de la classe. Ce document devra préciser les objectifs visés, la démarche envisagée, une estimation de la durée de l'action et les modalités d'évaluation de sa mise en œuvre.

Un document de demande de prise en charge est nécessairement renseigné préalablement à toute intervention des membres du RASED Les parents sont systématiquement mobilisés autour du projet d'aide de leur enfant.

Mme Tizon présente l'aide aux élèves en difficulté par le RASED :

Un Rased complet est constitué de 3 personnels :

- Un psychologue scolaire
- Un enseignant spécialisé à dominante pédagogique
- Un enseignant spécialisé à dominante rééducative (pas cette année)

La psychologue intervient en élémentaire et maternelle Politzer au mieux 1 jour par semaine.

Ses missions sont :

- Les observations en classe
- Les bilans psychologiques et psychométriques
- La participation aux équipes éducatives
- La participation aux équipes de suivi de scolarisation
- Elle prend part aux décisions des différentes orientations (Segpa, Ulis, établissements spécialisés...)

Elle est en relation avec le médecin scolaire, avec les orthophonistes qui travaillent avec les élèves.

L'enseignant spécialisé chargé de l'aide spécialisée à dominante pédagogique apporte une aide aux élèves qui ont des difficultés avérées à comprendre et à apprendre dans le cadre des activités scolaires. Il s'agit, pour l'enseignant spécialisé, de prévenir et de repérer, grâce à une analyse partagée avec l'enseignant de la classe ou l'équipe pédagogique du cycle, les difficultés d'apprentissage de ces élèves et d'apporter une remédiation pédagogique dans le cadre d'un projet d'aide spécialisée.

Question de M. Lavot : Combien d'enfants sont pris en charge ? Qui déclenche l'intervention du Rased ?

A l'élémentaire Politzer, cette année scolaire, intervention de Mme Mariani (enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique) les mardi après-midi, mercredi matin et jeudi après-midi

Jusqu'aux vacances de Noël, 28 élèves ont été suivis (15 CE1 et 13 CE2).

Depuis le mois de Janvier les élèves de CP sont pris en charge ainsi que des élèves de CE1.

C'est en général à la demande des enseignants mais aussi ce peut être à la demande des parents pour la psychologue scolaire.

Question de Mme Slimovici : Si l'ancienne réductrice n'a pas été remplacée, est-ce parce que le poste a été supprimé ?

M. Riboule : Le poste existe bien mais personne n'a postulé cette année.

Nous déplorons l'absence d'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative cette année. Le poste qu'occupait Mme Benlahoues suite à son départ à la retraite n'a pas été pourvu.

Nous souhaitons qu'un Rased complet puisse intervenir sur l'école élémentaire afin de pallier les difficultés importantes de certains élèves.

Question de Mme Slimovici : Sur le 1^{er} trimestre (en CE2), arrive t-on à faire quelque chose ?

Mme Bourgault : Oui parce qu'un « petit coup de pouce » en début d'année permet aux élèves de prendre confiance en eux.

Question de Mme Jarry : Est-ce que ces élèves pourraient bénéficier d'une AVS ?

M. Riboule : Non pas de façon systématique. C'est la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) qui prend la décision. Les enseignants signalent des difficultés importantes malgré la mise en place de dispositifs spécifiques (différenciation pédagogique, APC, aménagements dans le cycle, PPRE...) et nous nous réunissons avec les parents et les partenaires qui interviennent auprès de l'enfant pour proposer éventuellement un accompagnement par une aide humaine.

Le conseil des maîtres de cycle s'est réuni au mois de janvier et a fait le point sur la progression des enfants dans l'acquisition des diverses compétences définies pour chaque cycle.

Nous faisons le point sur les difficultés des élèves, analysons les résultats des élèves et déterminons ensemble (enseignants, directeur, membre du Rased) les différentes possibilités :

- Proposition de régulation selon les besoins identifiés au cours de l'analyse : soutien en classe, dans le cycle, différenciation, tutorat, ...
- Elaboration des projets personnalisés de réussite éducative (PPRE), organisation de l'aide et définition des interventions RASED ou externe...
- Les élèves dont les difficultés scolaires résultent d'un trouble des apprentissages peuvent bénéficier d'un plan d'accompagnement personnalisé (P.A.P.), après avis du médecin de l'éducation nationale. Il se substitue au PPRE
- Évaluation des projets d'aide, souhaits d'accompagnement ou d'aide extérieurs
- Equipes éducatives nécessaires...

Lors de ces conseils de cycles, on constate que les élèves qui présentent des difficultés scolaires sont nombreux :

- En cycle 3 : 29/ 176 (16% des élèves du cycle) ont été signalés en difficulté ou en grosse difficulté dont certains de auraient besoin d'un suivi particulier par le Rased (30 enfants en 2015/2016).
- En cycle 2, un nombre important d'élèves en grande difficulté : 59/286 (20% des élèves du cycle)
- Les élèves en difficulté ou en très grande difficulté représentent 19% des élèves de l'école

Des stages de remise à niveau (RAN) sont proposés cette année aux écoliers de Champigny. Ils ont eu lieu au collège Willy Ronis durant la première semaine des congés d'hiver pour les élèves de CM1 (10 élèves de l'école ont été proposés).

Par manque d'enseignants volontaires, il n'a pas été ouvert pour les élèves de CM2 lors de ces précédents congés. Les enseignants sont rémunérés pour encadrer ces stages.

Au cours de la première semaine des congés de Printemps, ces mêmes stages sont proposés aux élèves de CM2 (4 élèves de l'école sont concernés).

Ils sont une des formes d'aides pédagogiques permettant de répondre aux besoins des élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.

Un bilan de compétences en français et en mathématiques est établi par l'enseignant de la classe et transmis aux enseignants qui conduiront le stage. Sur ce constat, les aides pédagogiques seront conçues et mises en œuvre par l'enseignant encadrant les élèves.

A la fin du stage, une évaluation des progrès de chaque élève sera faite et communiquée à la famille ainsi qu'à l'enseignant de la classe.

M. Venner précise qu'il avait proposé des élèves de CM2 pour le stage de février, qu'il a fallu remplir des documents assez rapidement, contacter les familles pour obtenir leur accord, or on a appris tardivement que les élèves de CM2 ne seraient pas retenus. Le directeur a du adresser un courrier à ces familles pour leur faire part de l'annulation. Face à cette situation, il ne présentera pas à nouveau les élèves au prochain stage.

Questions « Liste SCHOR » :

→ Le nombre d'élèves en difficultés est-il stable, en baisse ou en hausse par rapport aux années précédentes ?

TABLEAU DE COMPARAISON DES DIFFERENTES PROCEDURES A POLITZER

	2015 / 2016	2016 / 2017
Equipes éducatives :	21	14 + 11 à venir
Orientation SEGPA :	2	3
Equipes préparatoires à un PPS :	7	6+2 à venir
Demandes d'orientation :ULIS	3	5
Equipes de suivis :	14	11
Elèves suivis par AVS :	7	8 + 1 non suivi
Stages RAN	inexistants	14

On constate une réelle augmentation du nombre d'élèves en difficulté à l'école élémentaire G. Politzer.

Question de Mme Sarant : A votre avis, comment s'explique cette évolution ?

M. Riboule : On constate que les conditions sociales de certains parents dont les enfants fréquentent l'école se dégradent. La population du quartier a tendance à se paupériser. Le directeur fait des courriers à Monsieur le Maire pour aider certaines familles par rapport à leur condition d'hébergement.

Les effectifs des écoles du bas de Champigny sont élevés et par contre celles du haut de la ville se désertifient. La population aspire à de meilleures conditions de vie, d'environnement.

De ce fait, les élèves n'ont pas toujours toutes les conditions nécessaires à leur plein épanouissement.

M. Venner fait remarquer que depuis plusieurs années, les effectifs par classe sont trop nombreux et notamment à l'école maternelle (30 par classe). Dans ces conditions, comment repérer les élèves en difficulté et comment les aider ?

Pour cette année scolaire, l'équipe pédagogique a fait de limiter dans la mesure du possible les effectifs de CP à 22/23 et de CE1 à 25/26 pour permettre aux enseignants de travailler avec moins d'élèves, en regroupant les élèves ayant le même niveau de difficulté dans certaines classes. On verra si ce choix aura un impact sur les années suivantes.

4) Enseignement de Langue et Culture d'Origine (ELCO) : mise en œuvre à Politzer

Depuis cette année, les enseignements de langue et de culture d'origine (ELCO) tendent vers les enseignements internationaux de langues étrangères (EILE) :

Dans les années 1970, la France a signé des conventions pour mettre en œuvre des enseignements de langue et de culture d'origine (ELCO) avec plusieurs pays, offerts aux enfants des travailleurs migrants.

Algérie, Maroc, Tunisie, Turquie, Portugal, Italie, Espagne, Serbie, Croatie.

Objectifs dans la mise en place des EILE :

- Des exigences renforcées dans le recrutement des enseignants , dans le contenu des enseignements
- Enseignants mis à disposition par le pays partenaire : coopération renforcée pour la sélection des enseignants
- 1h30 facultative à partir du CE1 en plus des 24h de cours
- L'enseignant maîtrise le français
- L'enseignant est intégré dans l'équipe pédagogique
- L'enseignant est inspecté
- Un enseignement systématiquement inscrit dans le cadre européen de référence pour les langues
- Un apprentissage évalué
- Ouvert à tous les élèves volontaires de l'école

Trois cours ont lieu dans l'école ; le portugais, l'arabe tunisien et le turc.

- ▶ Mme AFONSO MONTEIRO : professeure de portugais: 17 inscrits, Mercredi groupe 1 : 15h00 /16h45 et groupe 2 : 17h00/18h00
- ▶ Mme ADOUNI: professeure d'arabe tunisien : 5 inscrits, Mercredi 13h15/16h15
- ▶ M. BAYKAN: professeur de turc : 10 inscrits, Mercredi 17h00/ 18h30

Les cours qui ont lieu sur Champigny sont :

- Marocain à l'école A. Thomas et M. Denis
- Algérien à M. Cachin et J. Jaures
- Tunisien à A. Thomas et G. Politzer
- Portugais à M. Denis et G. Politzer
- Turc à G. Politzer

Prévisions 2017/2018 pour Politzer :

ARABE	CROATE	SERBE	PORTUGAIS	ITALIEN	TURC
41	1	0	34	41	5

Questions « Liste SCHOR » :

→ *Serait-il possible d'inclure l'enseignement de la langue italienne pour les élèves d'origines africaine et italienne qui parlent déjà l'italien ?*

Malgré la demande importante pour les cours d'Italien, la réponse apportée est qu'il n'y aura pas de cours prévu l'année prochaine.

→ *Pourrait-on connaître le nombre d'enfants de Politzer, écoles élémentaire et maternelle confondues, qui parlent l'italien ?*

Cette recherche n'a pas été effectuée.

Comme il avait été demandé l'année dernière, les modalités d'inscriptions à ces cours ont été mises en ligne sur le site internet de l'école.

5) **Le LSU (livret scolaire unique)**

Questions « Liste SCHOR » :

→ *Quel est l'avis des enseignants sur ce nouveau livret numérique ? Répond-il, en l'état, à leurs attentes ?*

- La prise en main du LSU par les enseignants, les problèmes de connexions, les nombreux problèmes techniques n'ont pas permis de rendre 3 livrets comme il avait été prévu au début de cette année scolaire. Le calendrier a dû être modifié et le choix de 2 remises a été fait (fin janvier et fin juin).
- Pour la majorité des collègues, le LSU sous cette forme n'est pas adapté aux élèves, aux familles et aux enseignants.
- Mauvaise lisibilité des compétences acquises
- Le référentiel des compétences du niveau de classe n'est pas lisible pour les élèves en grande difficulté si le travail et les évaluations proposées aux élèves sont adaptés.
- Les composantes des domaines d'enseignement ou des disciplines sont groupées et on positionne l'élève en plaçant une croix pour un ensemble de compétences associées (ou d'éléments du programme) donc cela ne reflète pas de façon précise les véritables compétences des élèves.
- Les domaines d'enseignement sont regroupés (ex : nombres et calculs) et non séparés.
- L'enseignant est dans l'obligation de nuancer dans les commentaires.
- Le positionnement « Dépassé » pose problème dans la terminologie : il signifie que l'élève est capable de transposer une connaissance mais dans un domaine d'enseignement, un élève peut avoir une compétence dépassée mais pas les autres et cela pose problème.
- La saisie informatique des éléments des programmes et des acquis scolaires est pratique et bien faite.
- Le directeur peut avoir accès à tous les LSU des élèves de l'école et cela est appréciable. D'autre part le LSU d'un élève provenant d'une autre académie pourra être récupéré par voie électronique par le directeur.

→ *Est-il prévu que les parents puissent eux-mêmes faire remonter leur avis quant à ce livret ?*

M. Riboule : Non mais le conseil d'école est une instance officielle où les parents peuvent donner leurs avis, leurs impressions.

Mme Renoux : C'est une erreur de proposer que du « numérique » car tous les parents ne sont pas équipés.

Mme Sarant : l'aspect négatif réside dans la longueur du document dans la difficulté à consulter.

Mme Jarry : on se rendait mieux compte de ce qui était travaillé. C'est moins détaillé. On ne perçoit pas la progression de l'élève.

M. Riboule rappelle la philosophie du LSU et rappelle qu'en maternelle, on ne fait apparaître que les réussites des élèves.

M. Venner demande aux parents leur point de vue sur la remise en « semestre » choisie cette année par l'équipe pédagogique.

Les parents préfèrent une remise à 3 moments de l'année et il est dommage de perdre ce contact régulier entre enseignants et parents, qui est très apprécié.

Mme Renoux : Ne pourrait-on pas garder 2 remises de livrets mais conserver ce contact « hors remise du LSU » ?

Mme Edel : Cela fait plaisir de venir échanger avec l'enseignant.

Mme Sarant : Pour les CP, c'était tard.

Réponse : les élèves commencent vraiment à entrer dans la lecture à cette période.

M. Riboule : On peut réfléchir à un fonctionnement qui convienne à tous. Une semaine « rencontre – portes ouvertes » pour échanger et la remise d'un livret fin mai/début juin ?

→ Selon quel calendrier le dispositif (accès en ligne) sera-t-il opérationnel pour les parents ?

M. Riboule : aucune information de la mise en place de ce dispositif.

→ Pour la 2^{ème} période de l'année, est-il à nouveau prévu qu'une version papier soit remise aux parents ?

M. Riboule : Dans l'état actuel des choses, il sera remis une version « papier » aux familles fin juin.

M. Venner : Il y aura toujours une version « papier » (décision d'équipe pédagogique) puisque l'on ne peut pas vidéo projeter dans les classes pendant l'échange avec les familles.

Cependant dans le cadre du Festival du livre, la vente organisée le soir de la remise des livrets a bien fonctionné. La recette reçue s'est élevée à **3 297,17 €** soit une donation correspondante égale à **659,43€** (20% de la recette) en livres.

6) Le projet d'école : actions en cours et à venir

➤ **Classes de découvertes:**

Oléron (Charente-Maritime) du 19 avril au 28 avril: CE2 B et CM2 C

Argeles s/ mer du 2 mai au 6 juin : CP B et CM2 B

Nous constatons un certain retard dans les inscriptions cette année par rapport aux années passées. Il semblerait que le nouveau calcul du quotient des familles soit en partie l'explication (modification en janvier).

➤ **Conseils des écoliers / des délégués :**

Nous avons organisés deux conseils de délégués, le troisième est prévu le 27 mars.

Les thèmes abordés auxquels les classes ont réfléchi pour apporter des idées ont été :

- **La modification et le vote du règlement de la cour**
- **l'ouverture de la salle polyvalente durant les récréations**
- **bilan de l'exercice « alerte- intrusion »**
- **projets de classes à aborder**

Au prochain conseil d'école, nous demanderons à 2 délégués de classes volontaires de participer et de faire un bilan sur les deux années de mise en place des conseils d'écoliers et de délégués.

➤ **Semaine de la poésie : du 18 au 25 avril :**

L'équipe enseignante se réunira la semaine prochaine pour définir les actions dans le cadre de cette semaine.

➤ **Chorales : samedi 24 juin :**

Les chorales de l'école se représenteront devant les familles au gymnase Tabanelli (de 9h00 à 12h00), comme l'année passée.

La demande de pouvoir bénéficier d'une salle du Studio 66 nous a été refusée par la municipalité. Nous le regrettons.

➤ **Olympiades : Lundi 19 et Mardi 20 juin**

Nous organiserons les 2èmes Olympiades sur les terrains du stade A. Delaune. Des activités à dominante sportive seront organisées pour les élèves.

➤ **Liaison GS/CP : Carnaval sur thème du Printemps**

Cette année, les CP vont participer à la fête du Printemps de la maternelle Politzer en s'intégrant dans le défilé organisé le jeudi 30 mars.

Un calendrier d'échanges et d'actions a été élaboré entre les écoles maternelles Vacher/Politzer et les CP :

- autour de lectures d'albums des élèves de CP dans les PS, MS et GS
- de rencontres d'élèves GS et CP autour de jeux de société,
- les CP iront dire des poésies aux GS

➤ **Liaison CM2/6^{ème} Willy Ronis : CESC**

- En géométrie, un travail a été mis en place entre professeurs de mathématiques et professeurs d'école sur la géométrie : réaliser des tracer géométriques à partir d'un programme de construction et réciproquement.
- Découverte du collège par les écoliers de CM2 le Jeudi 2 février : rencontre enseignants de collège/ professeurs des écoles/CPE/élèves et tournois de hand/volley entre élèves de CM2 pour déceler les futurs talents de la classe sportive.

→ Des actions en lien avec le collège dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté devraient s'organiser d'ici la fin de l'année :

- Formation des délégués de classe CM2
- Tutorat CM2/6^{ème} avec l'aide des CPE et des professeurs d'école
- Intervention de Mme Capicchioni (infirmière scolaire) auprès des élèves filles des classes de CM2 pour parler des mécanismes du cycle menstruel et des règles.

→ Dans ce même cadre, le collège nous a fait part de l'action Handi'Mallette par LADAPT auprès d'un groupe de collégiens. Handi'Mallette est une action de sensibilisation menée au travers de jeux pédagogiques : jeux olfactifs, parcours sensoriels avec yeux bandés, devinettes en langue des signes, jeux en braille... pour permettre de faire découvrir les différents types de handicaps.

Cette intervention pourrait se faire avec le groupe de collégiens et le niveau de classe sera le CP car dans ces classes, nous avons des élèves souffrant de différents handicaps.

➤ **Projet BCD avec intervention des parents : 7 classes du cycle 2
+ logiciel « Hibouhèque »**

Un projet pédagogique en partenariat avec les parents a été mis en place depuis le mois de janvier et validé par l'IEN. Il permet aux élèves de 7 classes du cycle 2 d'aller en BCD par petits groupes pour y suivre une activité en lien avec la lecture.

Nous tenons à remercier les 5 parents d'élèves qui se sont intégrés dans ce projet : Mme Broustail, Mme Sarant, Mme Schor, Mme Renoux et M. Salmon.

Le retour des enseignants concernés par ce projet est très bon, cela permet à des petits groupes d'élèves de choisir un livre. Les élèves apprécient d'être en petit groupe.

D'autre part nous avons fait l'acquisition du logiciel « Hibouthèque » qui permettra de gérer dans l'avenir la BCD par informatique. Avec l'aide de M. Salmon et de Maria (l'assistante administrative), la saisie informatique des livres a débuté. On espère la poursuivre de manière efficace.

Mme Renoux : les parents intervenants font état du manque de formation pour gérer une BCD.

Mme Slimovici : 4 parents pourraient venir pour aider à la saisie dans le logiciel « Hibouthèque ».

➤ **Projet « Potager »**

Questions « Liste SCHOR » :

→ *Le projet « potager » est-il poursuivi ? Un partenariat entre l'élémentaire et la maternelle Politzer est-il envisagé et mutuellement souhaité à ce sujet ?*

Le projet « Potager » est au point mort pour l'instant. Une rencontre avec Mme Manceau référente pédagogique de la mairie au niveau des jardins doit avoir lieu pour nous permettre de gérer le jardin jusqu'à la fin de l'année en attendant la suite.

Dans un premier temps des travaux d'entretien sont nécessaires. Des plantations de graines diverses seront effectuées.

Une proposition aux collègues de maternelle sera faite dans ce sens.

➤ **Intervention pour APS : toutes les classes**

Grace à l'intervention bénévole de M. Faure (formateur en sauvetage et secourisme du travail en entreprise), nous avons pu monter un projet en direction de tous les élèves de l'école sur « Apprendre à Porter Secours » qui est au programme de l'école élémentaire.

L'objectif étant d'enseigner les premiers secours par un apprentissage pluridisciplinaire (techniques de secourisme, éducation à la santé et à la citoyenneté) en mettant en avant la Prévention d'un risque, la Protection de la victime, l'alerte et l'intervention auprès de la victime.

Par demi-journée, les élèves découvrent et apprennent beaucoup de choses selon les niveaux de classes :

A) présentation de la chaîne des secours:

dialogue et échange avec les élèves

connaître les différentes sonneries d'alerte à la population

savoir réagir en cas d'alerte

B) contenu et comment passer un message d'alerte:

échange avec les élèves

simulation avec différents élèves (victime et secouriste)

C) présentation d'une boîte de secours:

simulation d'un soin avec petit pansement avec les élèves

utilisation d'une couverture de survie

utilisation d'une écharpe d'immobilisation (coups, blessure, cassure,)

D) présentation de la méthode des tapes dans le dos et de heimlich

échange sur comment et pourquoi faire les tapes dans le dos et ensuite Heimlich
apprentissage des gestes

E) présentation de la position latérale de sécurité

échange sur comment et pourquoi mettre une victime en PLS
apprentissage de la PLS

➤ **Festival de l'Enfant créateur : CE1C**

Les élèves et leur enseignante imaginent des créations chorégraphiques et théâtrales originales, accompagnés dans cette démarche par des artistes professionnels.

Ces créations seront présentées sur le temps scolaire et hors temps scolaire dans des équipements culturels de la ville.

Le Festival présentera les restitutions en danse et en théâtre de plusieurs classes maternelles et élémentaires.

Mme Mourot : 1 fois par semaine, les élèves travaillent sur l'espace, l'écoute, les émotions. Cela contribue à développer la mémoire visuelle et auditive. Il y a de nombreux liens avec les différents domaines d'apprentissages. C'est intéressant. C'est la mairie qui porte ce projet et on la remercie.

➤ **Festival des Arts Urbains : CM1C**

Le festival des arts éphémères laisse la place au festival des arts urbains. Lui fait suite une biennale orientée sur les arts urbains, qui s'inspire directement d'un courant artistique : le "Street Art".

Les élèves de la classe de Mme Turbaut sont accompagnés par un plasticien afin de réaliser une œuvre en lien avec son univers.

Cette action est en lien avec la Maison des Arts Plastiques de Champigny. La classe participe aux expositions concernant la découverte des arts urbains.

Le temps fort du Festival aura lieu les 23, 24 et 25 juin 2017, en centre ville.

➤ **Médiathèque J-J. Rousseau : CPB - CPC – CE2A – CE2/CM1- CM1 B**

Les classes se rendent à la médiathèque municipale pour des activités de lectures. les classes de Mme Bourgault et de Mme Garrigues vont rencontrer un auteur.

➤ **Ecole et cinéma : 3 classes : CPB – CPC- CM1B**

Le dispositif national École et cinéma a pour but de former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique. Celui-ci fait découvrir en salle de cinéma des films de qualité à de jeunes spectateurs et à leurs enseignants, de la grande section maternelle à la fin du cycle élémentaire.

Les enseignants y voient un intérêt à travers une programmation des films variés (animation, contes).

➤ **Projet « Chantier du métro » :CM1A :**

Dans le cadre d'Itinérances des points de vue, projet initié par la Drac Ile-de-France et piloté par l'artiste Karim Sebbar, la classe de CM1 A va participer à des réalisations plastiques dans le centre ville, autour du chantier du métro, réalisations encadrées par des artistes du collectif La Palette et qui aboutiraient à une exposition sur les palissades de la Société du Grand Paris en juin 2017.

➤ **Atelier d'initiation à la pratique théâtrale : CE1 D**

Un projet pédagogique a été élaboré pour la classe de CE1 D avec l'intervention de M. Salmon, comédien professionnel et parent d'élève, pour proposer des séances d'initiation à la pratique théâtrale.

La finalité du projet permettra lors d'un atelier « parents/enfants » de proposer des jeux collectifs impliquant les parents dans la démarche de comédien ainsi qu'une brève restitution du travail accompli.

➤ **Info projet «Vélo» :**

Cette année le projet n'a pas été repris car le partenariat avec l'association AICV n'a pu se faire pour un problème de coût.

La problématique de ce projet réside à se procurer le nombre de vélos suffisants pour une classe. Ce projet sera à repenser autrement l'année prochaine.

➤ **Actions des parents :**

APE : conférence sur les troubles « dys » le 2/12/2016 par Mme Yacoub (Psychologue et Neuropsychologue) à destination des parents d'élèves.

Schor : interventions dans le cadre du projet BCD, réalisation de dessins de tous les élèves de l'école pour une vente de mugs et de sacs à dos au profit de la coopérative de l'école.

FCPE : L'organisation de la fête du 24 juin après midi est en cours. Le budget n'est pas défini et est pour le moment inexistant. M. Riboule précise que la coopérative scolaire peut contribuer à la réalisation, à voir pour quel montant.

7) **Sécurité : bilan de l'exercice « attentat-intrusion » du 29/11/2016 et PPMS à venir**

Bilan de l'exercice « attentat-intrusion »

5 parents observateurs : Mme Bernier, Mme Berrami, Mme Haddid, Mme Huet et Mme Sarant,

Un retour d'expérience a été réalisé par les élèves par le biais du conseil des délégués :

Ce qui a été dit :

- ✓ Il faut rester calme, silencieux, immobiles mais certains se déplaçaient
- ✓ Des élèves ont eu peur. La majorité des élèves a trouvé l'exercice utile et ont appris des choses : apprendre les bons comportements, rassurer ceux qui ont peur.
- ✓ C'était long !
- ✓ Mettre les tables au milieu fait perdre du temps, ce n'est pas une bonne idée.
- ✓ Les élèves se sont rassurés pendant l'exercice.
- ✓ Il y avait une bonne cohésion dans certaines classes.

Ces exercices sont faits pour apprendre de nouveaux comportements face à un danger et on rappelle que la cohésion de tous les élèves est nécessaire pour que tout se passe bien.

Se pose la question des élèves ayant un PAI dont les médicaments sont centralisés dans une armoire près du bureau du directeur. Lors de ce type de confinement, les allers-retours ne sont pas possibles. D'où une réflexion à avoir sur le lieu de stockage des médicaments.

Un autre exercice d'« attentat-intrusion » serait souhaitable pour tester la fuite (2^{ème} possibilité) mais dans les conditions actuelles (voir demande d'aménagements pour la sécurité de l'école), nous ne sommes pas en capacité de faire évacuer 462 élèves.

PPMS à venir :

Un prochain exercice PPMS pour confinement en cas de tempête sera mis en place avant la fin de l'année scolaire.

Un nouvel exercice d'évacuation en cas d'incendie sera également testé très prochainement. Il sera déclenché inopinément.

8) Suivi des travaux :

➤ **Aménagements pour la sécurité de l'école :**

Seule la serrure de sortie de la salle informatique vers le portail du 9 rue G Soufflay a été changée.

Mme Kleinclauss et M. Riboule ont demandé un rendez-vous pour rencontrer Mme Zélioli, maire-adjoint : nous devons avoir un rendez-vous dans le courant du mois de janvier mais **il est resté sans suite à ce jour**. Nous souhaitons aborder avec elle les demandes afférentes à la sécurité de l'école.

Sont restés sans réponse ou sans retour d'informations :

Installation de boîtiers contenant une clef qui permet d'ouvrir tous les portails extérieurs du groupe scolaire au niveau de :

- Portail et portillon de la cour élémentaire
- 1) Installer sur la porte de la cantine (accès rue G.Soufflay) un système d'ouverture type barre anti-panique afin d'ouvrir uniquement la porte de l'intérieur. Prévoir une sonnette à l'extérieur pour les livraisons.
- 2) Installer des films occultants sur les portes du hall en élémentaire ainsi que sur les fenêtres de la restauration côté rue G.Soufflay.
- 3) Mettre en place un signal différent de celui de l'incendie ou du PPMS, en cas d'intrusion : installer un système de boutons poussoirs à plusieurs endroits dans l'établissement qui actionnerait :
 - des gyrophares (ou autre lumière clignotante), ce système nous paraissant le plus adapté de par son aspect silencieux.
 - A défaut, un système déclenchant la sonnerie de l'école en continu

➤ **Réflexion sur la création d'un parking pour enseignants :**

La difficulté de trouver des places de stationnement pour les véhicules à proximité est perceptible. Il serait bon d'entamer une réflexion sur les possibilités d'un tel aménagement.

➤ **Pose des poteaux de volley-ball dans la cour :**

Nous renouvelons notre demande pour que les trous réalisés dans la cour de l'école permettant de maintenir les poteaux de volley soient agrandis pour que nous puissions utiliser le matériel dont nous disposons. Cela a été une demande du conseil des écoliers de l'école élémentaire, de l'année dernière. **Pas de réponse de la part de la mairie.**

Pour information : demandes antérieures faites le 11/05/15, 26/01/2016, 11/03/16, 30/05/16. + relance effectuée en février 2017

➤ **Peinture des couloirs du 1^{er} étage :**

Des travaux de peinture devaient avoir lieu durant les congés de l'été 2015 ainsi que la réfection des bas de murs des couloirs du 1^{er} étage sur lesquels le papier se déchire. **Cette demande est renouvelée. Prévision en octobre 2017**

➤ **Local pour « souffleur » de feuilles :**

Dans le cahier « Hygiène et sécurité » une fiche a été rédigée en nov. 2014 pour demander de trouver un local adapté pour le stockage du souffleur à essence qui se trouve actuellement dans un local non ventilé près du préau.

A ma connaissance, il n'a pas été trouvé de solution.

➤ **Changement des rideaux de la salle polyvalente :**

Les rideaux suintent et salissent les vitres, nous demandons leur remplacement.

➤ **Nettoyage annuel des vitres de l'école :**

Les vitres de l'école n'ont pas été nettoyées cet été, nous demandons un nettoyage avant la fin de l'année. M. Harchay, chef de service de la Direction de l'entretien a été contacté par M. Riboule dès la rentrée de septembre.

➤ **Sanitaires des étages :**

Les sanitaires des étages nécessitent un rafraichissement en peinture, les tuyaux d'évacuation sont rouillés, les chasses d'eau sont trop difficiles à faire fonctionner pour des plus jeunes, certains plafonds n'ont plus de dalles.

➤ **Eclairage du local sport :**

Un éclairage plus lumineux est souhaité et a été demandé mais n'est **toujours pas réalisé.**

➤ **Clés / serrures:**

Une demande pour refaire les clés du local sport a été honorée afin que ce local soit uniquement réservé aux enseignants et non partagé avec le centre de loisirs car des pertes de matériels étaient signalés.

Par contre une demande pour changer une serrure d'une porte d'accès cour/école (côté maternelle) afin d'avoir la même clé pour toutes les portes d'accès au bâtiment a été demandée par la régisseuse mais a été refusée. **Nous renouvelons cette demande.**

Elle nous permettrait de pouvoir fermer les portes d'accès au bâtiment (4/5) afin de sécuriser l'accès au bâtiment de l'élémentaire par la cour.

➤ **Installation d'un luminaire à la sortie de l'école pour les études l'hiver :**

Depuis la réalisation des travaux d'aménagement de la rue G. Soufflay, des réverbères ont été changés. Cependant nous constatons qu'à la sortie de l'école à 18h, la zone où les parents récupèrent leur enfant n'est pas suffisamment éclairée.

Nous demandons l'installation d'un éclairage au dessus de l'entrée/sortie de l'école.

Le directeur précise qu'il a envoyé un mail daté du 2 mars aux différents directeurs des services des personnels intervenant dans l'école ainsi qu'à Mme Zélioli pour signifier un grand nombre de vols dans l'établissement. Le directeur attend un retour de ce mail.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 20h30

Le président du conseil
M. Riboule